



Restauration de la Brévenne à l'Arbresle

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Rhône

Territoire concerné : La Brévenne à l'Arbresle

Délégation : Lyon

Interlocuteurs Agence : Benoît Terrier

PRESENTATION DU PROJET

LES ACTEURS DU PROJET

Porteurs du projet

SYRIBT (Syndicat de rivières Brévenne Turdine)

Communauté de commune du Pays de l'Arbresle

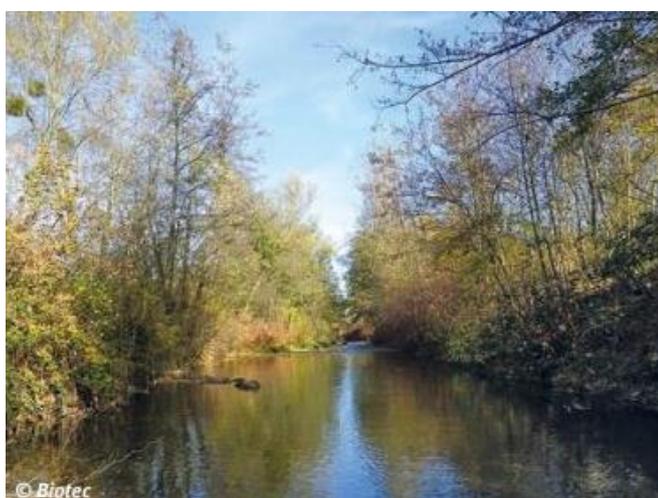
Réalisation du projet

BIOTEC (Bureau études techniques en génie écologique spécialisé dans les domaines de la restauration, l'aménagement, et la gestion des milieux aquatiques)

Atelier UO (Agence de Paysage et Urbanisme)

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Dans le secteur du Bigout, en amont de la ville de l'Arbresle, le projet de restauration du Val des Chênevières s'étend sur une distance de plus de 800 mètres le long de la rivière Brévenne. Ce site, qui couvre plus de 10 hectares aux portes sud de la ville, a subi de nombreuses transformations au cours du XXe siècle. Les activités humaines et l'urbanisation ont amenés à la réalisation de remblais, d'enrochements, et à la canalisation de la rivière, qui ont progressivement altéré le paysage et la qualité environnementale du site. La rivière, autrefois dissimulée, était peu attrayante pour les habitants. Cette zone est sujette à des inondations importantes tous les 5 à 10 ans, la dernière en date remontant à 2008. Des études réalisées avant le contrat de rivière de 2006-2007 avaient identifié cette zone à enjeux. Suite à la crue de 2008, l'attention portée sur le secteur du Bigout a considérablement augmenté. Depuis cette date, dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, en collaboration avec le Syndicat des Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT), a envisagé un projet de restauration visant à réduire l'impact des inondations sur les quartiers résidentiels.



Photographies du secteur du Bigout et de la Brévenne avant restauration – SYRIBT et BIOTEC

DESCRIPTION DU PROJET

PLACE DE L'APPROCHE PAYSAGÈRE DANS LE PROJET DE RESTAURATION

À l'origine, le projet n'était pas destiné à créer un « parc », mais plutôt à réaménager le lit de la rivière pour réduire les risques d'inondation. Cependant, l'aspect urbanistique était également pris en compte dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) comme l'un des critères d'évaluation et de sélection des propositions. Un consortium composé du bureau d'études en hydrologie BIOTEC (mandataire) et de l'Atelier UO - Urbi et Orbi (une agence d'urbanisme et de paysage) a répondu à l'appel à projets de manière plus ambitieuse que ce qui était initialement demandé.

En plus des objectifs de restauration hydromorphoécologique de la Brévenne, le consortium a élaboré un projet complet de revitalisation urbaine et paysagère, comprenant les objectifs suivants :

- Diversifier les usages, réactiver une appropriation du site ;
- Intégrer des liaisons mode doux ;
- Restituer une offre de jardins familiaux, de vergers ;
- Traiter l'interface avec les rues et les limites du secteur d'évolution de la Brévenne ;
- Valoriser les usages récréatifs ;
- Favoriser une gestion durable des milieux.

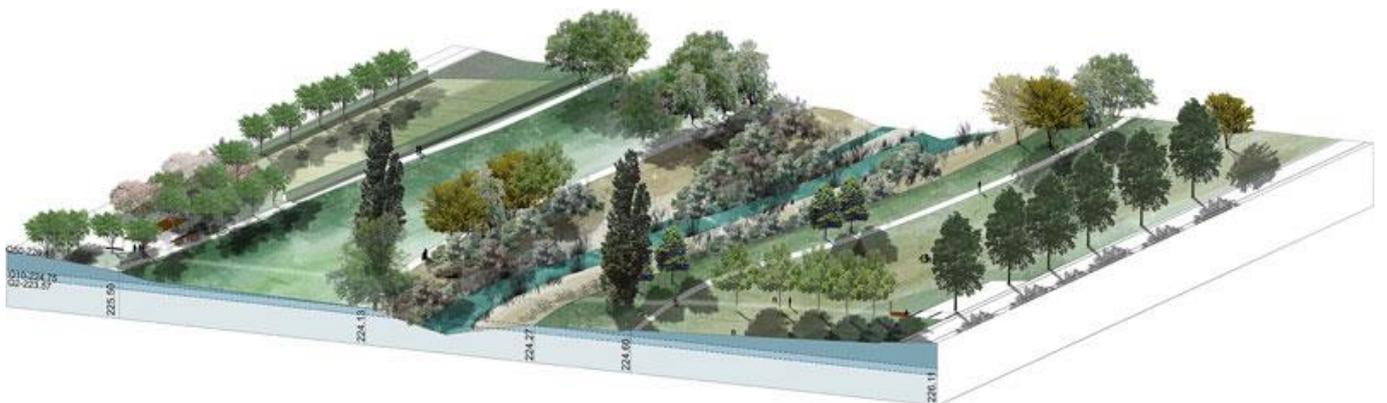
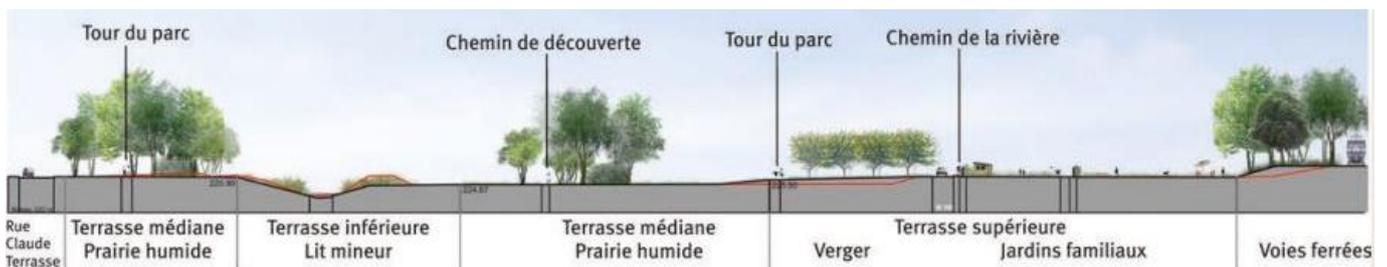
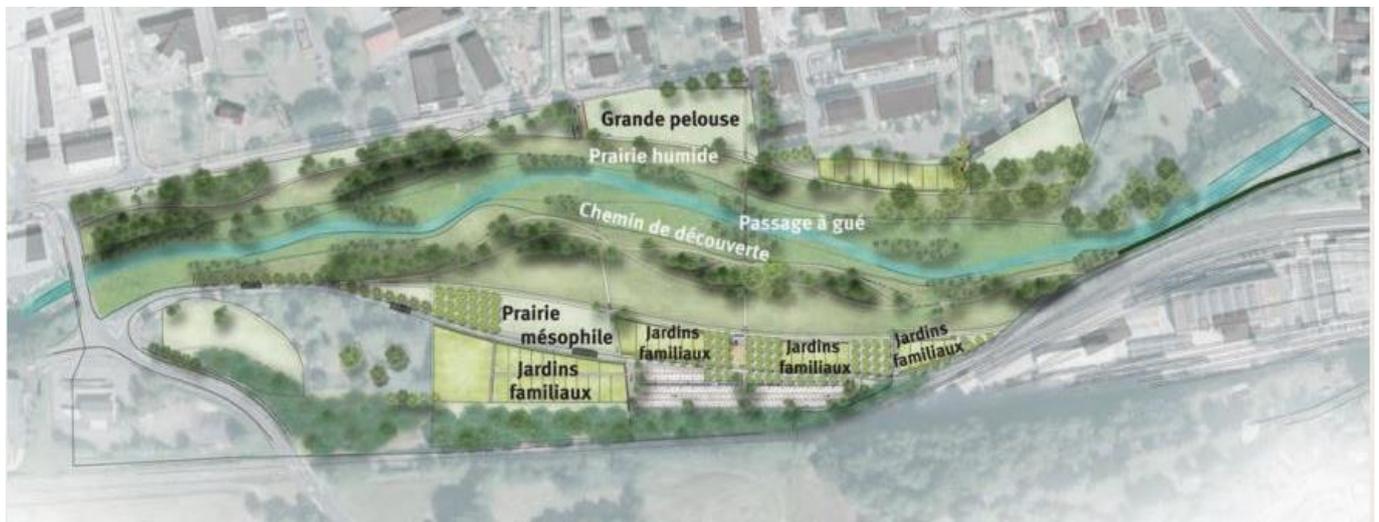


Plan masse du projet de restauration et de parc - Atelier UO / BIOTEC

LES OUTILS MOBILISÉS

En amont du lancement du projet, une réunion publique avait été organisée, mais aucune remarque particulière n'avait été soulevée, à l'exception de la volonté de préserver les jardins partagés et d'installer des éclairages entre la gare et le parking du parc. Peu d'engouement est ressorti de cette réunion. Ainsi, il n'y a pas eu d'enquête sociologique réalisée (concertation, atelier participation citoyen, ...).

Malgré cela, l'Atelier UO a su s'approprier les enjeux de mobilités, de cadre de vie et d'utilité publique nécessaire aux usages du site et à son fonctionnement. Ainsi, dans le dessin du projet (le plan masse du projet), les différents espaces, usages, parcours et les différentes strates et cortèges de végétations ont été représentés dans le but de diversifier les usages et les ambiances. Des coupes transversales et des blocs diagrammes détaillés ont été également réalisés, permettant une meilleure compréhension et appropriation du projet et de son fonctionnement par les décideurs et les habitants participant aux consultations et aux réunions publiques.



*Plan masse, transect et bloc diagramme axonométrique illustrant les choix de projets et les ambiances souhaitées.
Atelier UO / BIOTEC*

COMMUNICATION

Le projet n'a pas été élaboré conjointement par le groupement, les acteurs et les utilisateurs du site. Cependant, grâce aux représentations produites et aux outils de communication utilisés, il a rencontré un grand succès lors de sa présentation et de sa réception. Bien que le projet dessiné par le groupement ait été plus ambitieux et coûteux que prévu (1,6 million d'euros contre 900 000 euros initialement prévus pour le porteur de projet), il a été réalisé en 2018. L'approche ambitieuse du groupement a progressivement convaincu les élus, qui y ont vu une occasion de créer un espace convivial et récréatif pour les habitants, tout en répondant aux besoins des usagers de la gare avec la pérennisation du parking. Ce dernier concordait également avec les ambitions de prévention vis à vis du risque inondation.

Une signalétique ainsi que des panneaux pédagogiques ont été dessinés par le groupement dans un but d'acculturation vis à vis de l'histoire ancienne du site ainsi que vis-à-vis du risque inondation (mise en place de « totems repères de crues » aux abords de la rivière).



*Photographies de la signalétiques installées dans le parc de Chennevières, après restauration de la Brévenne
Atelier UO / Greenstyle*

GAINS ET BÉNÉFICES / LIMITES ET ÉCUEILS

Ce projet résolument ambitieux a permis une appropriation beaucoup plus large qu'un projet uniquement hydraulique et écologique. Aujourd'hui, ce parc, conçu pour la rivière et les habitants, est un véritable espace contemplatif et bénéfique pour la population. Cependant, la question de l'entretien reste problématique. En effet, il a été signalé que la « qualité » du parc décline en raison d'un manque d'entretien et de certaines infrastructures vieillissantes. Deux visions s'opposent : celle d'un site naturel et celle d'un parc nécessitant un entretien régulier. Dans les zones périurbaines, certains usagers préfèrent une nature entretenue. Un effort de gestion ou simplement de communication serait à mettre en place pour retrouver l'engouement de ses premières années. En effet il est important de noter que ce projet ambitieux a été bien accueilli par les élus et la population. L'approche paysagère a permis de convaincre les élus et d'apporter au projet une ambition nouvelle. L'approche paysagère ne se limite pas qu'à une mise en image mais bien à une réflexion « intégrative » des divers enjeux locaux.

BILAN

Le projet de restauration, initialement axé sur la protection contre les inondations, a intégré d'autres aspects liés aux usages et à la qualité de vie des habitants. L'ambition du groupement a permis de concevoir un projet global à plus grande échelle, offrant aux élus une nouvelle vision de l'environnement et des aménagements possibles pour leur territoire. Cela a contribué à la protection des biens et des personnes tout en améliorant le bien-être des habitants.

Aujourd'hui, des événements comme la guinguette de l'eau et un projet de culture de pommes de terre solidaire ont vu le jour. D'autres projets ambitieux émergent, tels qu'une voie verte le long de la Brévenne, ouvrant la voie à davantage de projets de restauration sur le territoire.



Photos du parc de Chennevières, après restauration de la Brévenne – Atelier UO / Greenstyle

IDEE INSPIRANTE :

- L'ambition dans la réponse du groupement à l'appel d'offre.
- Le travail conjoint du groupement dans le but de prendre en compte les valeurs écologiques, territoriales, paysagères et sociétales.

SOURCES

[Site internet du SYRIBT - Agir pour ... | Syribt](#)

[Site internet Atelier UO - Parc naturel des Chenevières | Atelier UO \(urbi-et-orbi.fr\)](#)

[Sciences Eaux & Territoires N°26 2018 - Restauration écologique, paysagère et hydraulique de la Brévenne sur les communes de l'Arbresle et d'Eveux \(core.ac.uk\)](#)

[fichevisiteterrain_aermc_bigout-revudelcom.pdf \(eaurmc.fr\)](#)

[Aménagement du parc du Bigout - Pays de L'Arbresle \(paysdelarbresle.fr\)](#)

[Val des Chenevières ~ Green Style](#)

[Echange oral et visite de site avec Betty Cachot \(Directrice du SYRIBT\)](#)